

29 octobre 2015 | par Florence Guernalec

La SNCF propose une bibliothèque digitale aux voyageurs

L'appli mobile SNCF e-LIVRE permet aux voyageurs, comme aux sédentaires, d'accéder à une bibliothèque digitale de 100 000 ouvrages dont 5% est entièrement gratuite. En proposant ce service, la SNCF répond ainsi à une demande des usagers de faire de leur trajet, un temps utile. La compagnie cible en particulier les voyageurs des trains du quotidien - TER et Intercités.



Pour mettre en place ce service, la SNCF a fait appel à l'agence JFD System qui conseille la SNCF sur les choix de livres. © DR

Après une première expérimentation en Lorraine et en Languedoc-Roussillon l'année dernière, la compagnie ferroviaire lance le service SNCF e-LIVRE. La bibliothèque digitale est disponible sur smartphone et tablette via l'appli mobile homonyme. Le fonds comporte 100 000 ouvrages, selon la compagnie, qui sont disponibles en lecture hors ligne. La SNCF vise les voyageurs des TER et Intercités en proposant notamment des ouvrages adaptés à leur temps de parcours.

Une offre découverte de 45 jours permet d'accéder gratuitement à l'ensemble des ouvrages de la bibliothèque ; au-delà, l'abonnement est fixé à 9,90 euros/mois. Sinon, les voyageurs ont la possibilité de lire gratuitement les 5000 grands classiques de la littérature française tombés dans le domaine public et des extraits de l'ensemble des ouvrages contenus dans la bibliothèque digitale.

La SNCF promet de renouveler le fonds régulièrement avec le "coup de cœur du mois" lié à l'actualité ou à un événement littéraire, dix livres nationaux ainsi qu'une sélection régionale afin de découvrir le patrimoine, l'Histoire, la cuisine, les contes et les légendes ainsi que les auteurs de sa région. L'agence JFD System, qui est chargée du conseil éditorial pour la SNCF, s'appuie sur les prestataires YouScrib et StoryLab Editions.

Lors de l'expérimentation, plus d'un voyageur sur trois avait utilisé le service dès le premier mois, selon la SNCF, et le taux de satisfaction avait atteint 93%.

Florence Guernalec

qui s'adapte aux temps de parcours des usagers. La première offre est testée, depuis le 12 septembre 2014, auprès des voyageurs TER de la région Lorraine ; la seconde débute, mi-octobre 2014, sur trois réseaux Transdev – Avignon, Montesson la Boucle et Ulys-Loiret.

TER | Urbain

[Lire la suite](#)

l'État

[L'autopartage surfe sur la mobilité collaborative](#)

[Pourquoi les VTC attirent tant de convoitises ?](#)

[Voir tous les dossiers](#)

Partenaires

UTP

L'Union des Transports Publics et Ferroviaires

FNTV

Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

KLESIA

Protection et innovation sociales

FER DE FRANCE

Lieu d'échange et de rassemblement de la filière ferroviaire française

Ferroviaire

- TER
- RER
- Intercités
- TGV
- Europe & international

Transport Public

- Urbain
- Interurbain
- Régional
- En direct des réseaux
- Europe
- International
- Lignes d'autocars

Automobile

- Covoiturage
- Autopartage
- Stationnement
- Taxi
- VTC
- Véhicules électriques

Mobilités actives

- Vélos
- Vélos en libre-service
- Marche à pied

Tribunes et blogs

Les gens

- Carnet
- Portrait
- Ils bougent

Appel d'offres et offres d'emploi

Qui sommes-nous ?

- Mentions légales
- Conditions Générales d'Utilisation
- Conditions Générales de Vente
- Plan du site
- Charte de déontologie
- Contacts

Dossiers

Régions : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Corse, DOM-TOM, Franche-Comté, Haute-Normandie, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes